



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE



Séminaire Plan eau 10/04/2024



Développement du caractère écosolidaire du service public de l'eau métropolitain

Séminaire Plan Eau pour le Nord
10 avril 2024

LE CONTEXTE – ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU MÉTROPOLITAIN

La MEL est l'**autorité organisatrice** du service de production et de distribution de l'eau potable et brute sur 66 des 95 communes de son territoire

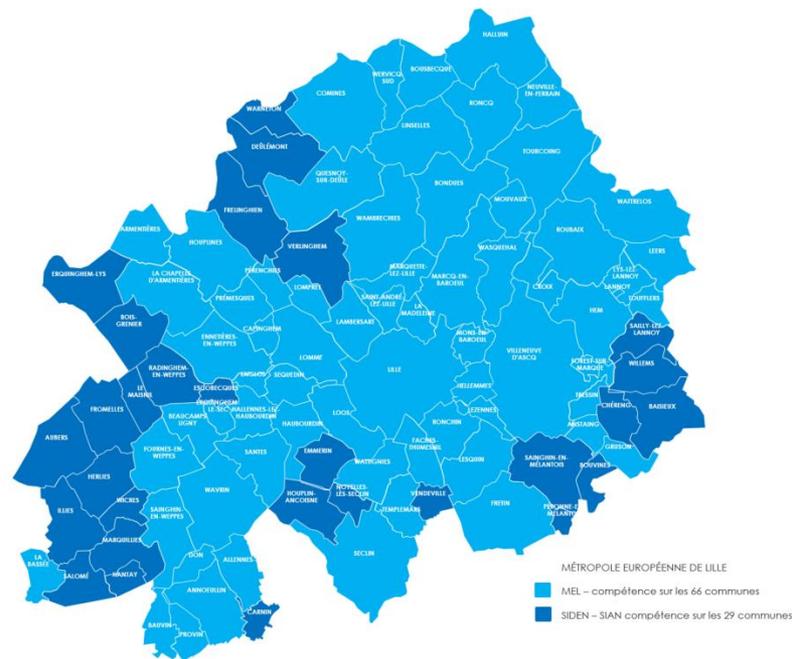
Elle **adhère au SIDEN SIAN** pour la compétence eau potable sur **29 autres communes** métropolitaines

Production : gestion via une régie (SOURCEO) depuis 2016

- Gestion des ouvrages de production d'eau potable
=> contrat d'objectifs et de performance

Distribution :

- iléo (société dédiée) gère la distribution de l'eau dans 66 communes de la métropole
=> nouveau contrat pour une CSP de 2024-2033



LE CONTEXTE – UN ÉQUILIBRE A TROUVER ENTRE BESOINS ET RESSOURCES FRAGILES

Effet ciseaux

- Impact du dérèglement climatique fort depuis 2017 :
 - Baisse du nombre de mois de recharge des nappes phréatiques
 - **Diminution de plus de 20% de la recharge des nappes** alimentant la MEL
- **Accompagnement du développement durable du territoire**
(Prévision SCOT : + 5% sur les 10 prochaines années)

LA STRATEGIE – UN PLAN D’ACTION GLOBAL

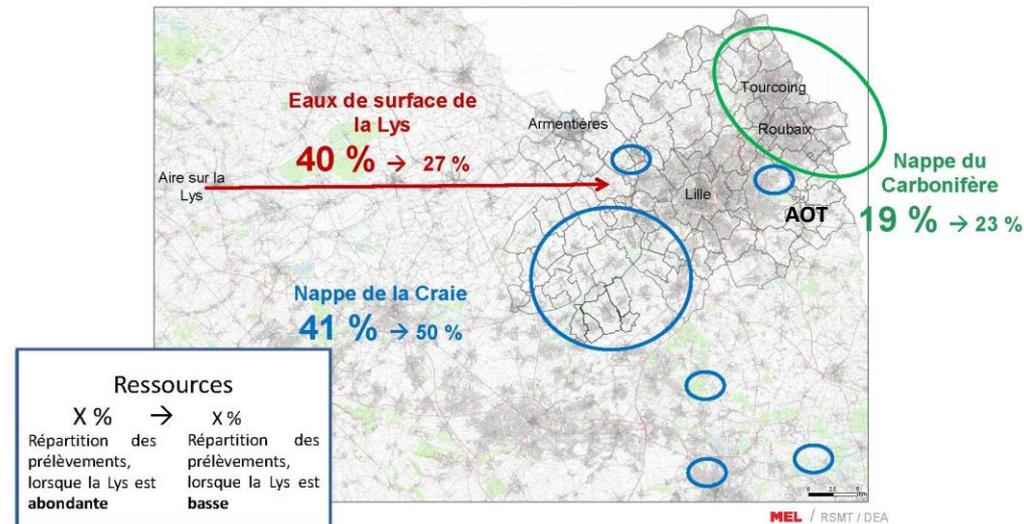
Économie d’eau : amélioration de 80 à 87% du rendement de réseau ces 8 dernières années ; économie : **3 Mm³/an**

Préservation de la ressource en eau : intégration dans les documents d’urbanisme du projet de territoire Gardiennes de l’eau (29 communes)

Gestion dynamique : pilotage hydrogéologique de l’exploitation des ressources → augmentation des achats d’eau au SMAEL lorsque la Lys le permet **pour préserver les ressources fragilisées**

Nouveau contrat de CSP : ambition forte en termes de sobriété hydrique

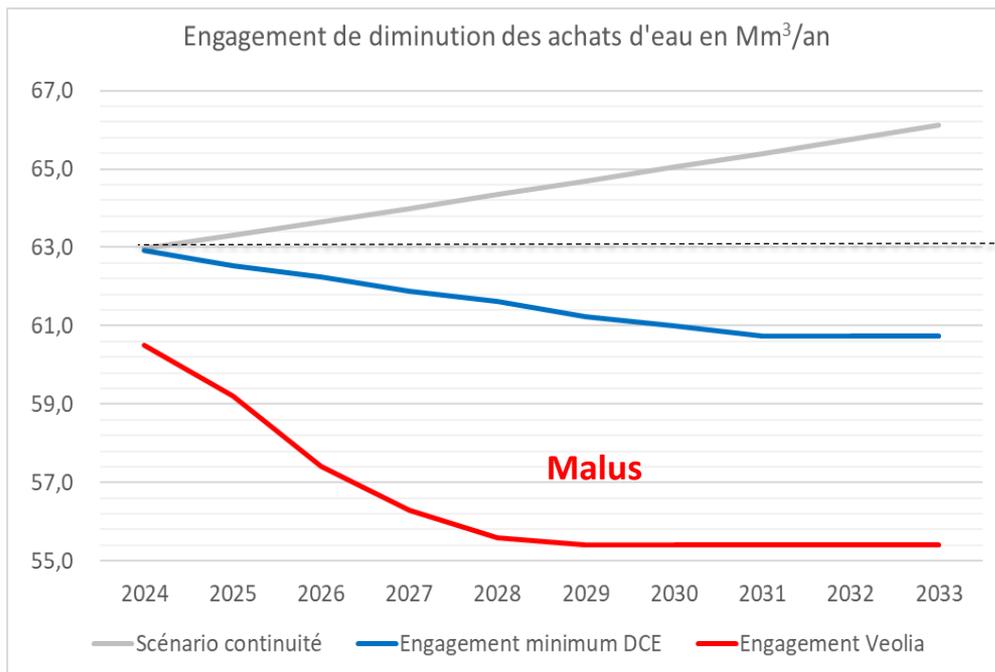
Stratégie d’utilisation des différentes ressources alimentant la MEL



L'INNOVATION – UN NOUVEAU PARADIGME ECONOMIQUE

Un contrat innovant en termes de sobriété hydrique : baisse de 15% des prélèvements sur les ressources en eau sur 10 ans

→ Économies d'eau à hauteur de 65 Mm³ (10% sur 10 ans)



Neutralisation de la croissance
(5%)

Économies d'eau
(10%)

UN MODELE ECONOMIQUE INNOVANT AU SERVICE DE LA PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU

- Réseau sous écoute permanente pour détecter et réparer les fuites rapidement :
 - 5 000 capteurs en 2 ans : **2 Mm³/an économisés dès 2026**
 - **Exemplarité du service public** pour favoriser la mobilisation de tous les acteurs
- Accompagnement des usagers pour maîtriser leurs consommations et factures d'eau :
 - **Un accompagnement et sensibilisation de tous les usagers** pour piloter/maîtriser leurs consommations (Coach'conso)
 - **Déploiement sur 4 ans du télérelevé avec alerte fuite sous 48 heures**
 - Distribution de **500 000 kits hydro-économes sur les 4 premières années**
 - Signature de **120 conventions de sobriété hydrique chaque année** auprès des bailleurs, communes, tertiaires et gros consommateurs afin de **réduire de 15% les consommations** en eau de ces usagers

UN MODELE ECONOMIQUE INNOVANT POUR RENFORCER LE CARACTERE INCITATIF DE LA TARIFICATION

- **Choix d'une part fixe (abonnement domestique) très faible pour inciter aux économies d'eau** et ne pas pénaliser les petits consommateurs :
 - Eau : 5,38 € HT/an pour les 340 000 abonnés équipés d'un compteur de diamètre 15 mm
 - Assainissement : pas de part fixe
- **Suppression de la dégressivité résiduelle en 5 ans** pour les grands consommateurs avec accompagnement du concessionnaire, via des conventions de sobriété hydrique

UN MODELE ECONOMIQUE INNOVANT AU SERVICE DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA SOLIDARITE

→ 1,1 M€ / an de mesures solidaires ciblées :

- Un « **bouclier tarifaire protégeant les usagers les plus fragiles** » : garantissant aux habitants de ne pas consacrer plus de 3 % de leurs revenus au paiement de la facture d'eau
- Un **partenariat avec les CCAS et les UTPAS pour accompagner les usagers en difficultés** (chèques eau) en complément du FSL.

Pour rendre le bouclier tarifaire ciblé le plus efficace possible, il est important que les CAFs soient autorisées à partager des données avec les services publics de l'eau

(accord CNIL obtenu)

UN MODELE ECONOMIQUE DE SOBRIETE A PILOTER PAR LA FACTURE D'EAU



Sur la MEL, un usager domestique consomme en moyenne **80 m³/an** :

- La facture correspondante est de 350 €TTC/an au 1^{er} janvier 2024
- **Soit moins de 30 €TTC/mois pour bénéficier d'un service de qualité** (avec un montant directement proportionnel à la facture d'eau)

Dans un contexte de sobriété, il est important de **piloter l'équilibre des budgets annexes** :

- **Non plus avec le prix unitaire mais avec le montant de la facture des usagers**
- Indicateur qui devrait remplacer le prix unitaire dans les indicateurs obligatoires



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

